

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

ALLEVARD

→ **Cinéma Bel'donne**
Aujourd'hui : "Valerian et la cité des mille planètes" à 16 h.
"Les as de la jungle" à 20 h 30.
"Dunkerque" à 16 h et à 21 h.

→ **Théâtre**

"Sur un air de tango" par Les Esperlués à 20 h 30.
À La Pléiade, salle l'Atelier.
Participation libre.

→ **Opéra et Opérette**

Dimanche 30 juillet à 18 h.
Répertoire d'airs d'opéra, opérette, mélodies et chants napolitains. Avec Grégory Joris ténor et Hugues de Nolly pianiste. Réservations au Splendid ou par tel 04 56 45 81 24. Possibilité d'acheter les billets sur place le soir du concert. 15 €.

Le Splendid :

☎ 04 56 45 81 24.

→ **Rencontre avec Serge Revel**

Maître de conférences à l'Institut de la communication à l'Université Lumière-Lyon2. Auteur de plusieurs romans. Lundi 31 juillet à 17 h 30. À la bibliothèque, boulevard Jules-Ferry.

CRÊTS-EN-BELLEDONNE

→ **La nuit des étoiles**

Aujourd'hui rendez-vous à la

chapelle Saint-Christophe dès la tombée de la nuit à 21 h. Soirée animée par le club d'astronomie de La Rochette.

LA FERRIÈRE

→ **Ball trap**

Organisé par l'Acca. Aujourd'hui et demain. À la station du Pleynet. Renseignement auprès de Marc Veyret
Tél. 06 07 96 81 77.

→ **Pétanque**

Tournoi organisé par l'Amicala du Pleynet; 4 euros. Aujourd'hui à 14 h. Au Pleynet (Sept Laux).

→ **Jeux pour enfants**

Après-midi jeux et activités en tout genre en plein air. Lundi 31 juillet à 14 h. Au Pleynet (Sept Laux).

PONTCHARRA

→ **Grésivaudan Vapeur club**

Animation gratuite autour du train à vapeur. Aujourd'hui de 14 à 18 h.
512 rue Jean-Pellerin.

→ **Cinéma Jean-Renoir**

Aujourd'hui : "Dunkerque" à 18 h. "Valerian et la cité des mille planètes" à 21 h.

→ **Pots d'accueil de l'office de tourisme**

Tous les jeudis de 10 à 12 h. Jusqu'au jeudi 24 août. À l'Office de tourisme du Grésivaudan
21 rue Laurent-Gayet. Gratuit.

ANIM'STATIONS

CHAMROUSSE

→ AUJOURD'HUI

_18 heures : ciné-jeunes suivie d'un goûter (4€) au cinéma de Chamrousse 1750.

_18 heures : projection de courts-métrages de Charlie Chaplin. Gratuit. Au cinéma de Chamrousse 1750.

_De 18h30 à 20h30 : festival des arts de la rue à la montagne "Chamrousse en piste", soirée d'ouverture devant le village Le restaurant Le Bachat (à Chamrousse 1700) avec un spectacle à 17h30 (en intérieur) et 21h (en extérieur).

DEMAIN DIMANCHE

_De 10 à 19 heures : festival des arts de la rue à la montagne "Chamrousse en piste", journée entière consacrée aux spectacles-rando à Roche-Béranger (Chamrousse 1750).

LUNDI 31 JUILLET :

_De 11 heures à midi : pot d'accueil des vacanciers, gratuit. rendez-vous place de l'Office de tourisme (Chamrousse 1650).

_De 14 à 16 heures : rando aquarelle (dès 3-4 ans), au départ du centre commercial (Chamrousse 1750).

LES SEPT LAUX

→ SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUILLET AU PLEYNET : Fête de la montagne au Pleynet ; samedi nuit irlandaise, repas à 19h suivi d'un concert avec "Inishowen".

LOCALE EXPRESS

PIPAY/LES SEPT LAUX

Fête de la montagne à Pipay dimanche



→ Dimanche, la Fête de la montagne débutera à 11 heures par un apéritif en musique avec Grésivaudan musette, suivi par un solide repas campagnard diot, polenta, fait à l'ancienne. Dès 14 heures, commenceront les jeux gratuits pour petits et grands comme le tir à la corde, la course en sac, le lancer de botte de paille. De quoi se replonger avec délice dans les fêtes d'antan. Le visiteur pourra également acquérir des produits locaux sur les stands présents, visiter l'exposition de vieilles voitures et assister au spectacle équestre pendant que les enfants participeront aux ateliers de démonstration de sapeurs pompiers. Les tout-petits ne seront pas oubliés et pourront participer à la fête dans le château gonflable.

PONTCHARRA

Tour d'horizon des travaux en cours : accessibilité, bâtiments, locaux...

La mairie met à profit le temps des vacances scolaires pour réaliser des travaux à Villard-Benoit au sein de l'école et de la ludothèque. L'objectif est de rendre ces bâtiments accessibles à tous et ce quel que soit le type de handicap, imposé par loi du 11 février 2005 dite Loi

handicap. Des travaux de remise aux normes des installations électriques et du système incendie seront également effectués.

Jean-Paul Batard, adjoint en charge des Travaux indique que le coût est estimé entre 150 000 et 200 000 euros.

Gérard RICHINI



Initialement prévue au printemps, l'acquisition de la maison située 185, rue Gayet a été reportée car un mineur fait partie des actuels propriétaires et que le juge des tutelles a changé. La vente devrait intervenir d'ici quelques semaines, ce qui permettra de démolir le bien pour y créer un espace vert à l'angle de la place Pierre-du-Terrail.



La pizzeria Roma (en face de la mairie) a été démolie pour créer un accès futur à la Zac centre-ville.



Un local est en cours de construction au 205, avenue de la Gare (à côté du parking de Carrefour contact). Il est destiné à être un Nœud de raccordement optique (NRO). Il est financé par le département de l'Isère, dans le cadre du plan permettant un accès internet de qualité pour tous les habitants du département à l'horizon 2024. « Dans la commune, ce sont les entreprises, les écoles, lycée, collège, caserne des sapeurs-pompiers et la mairie qui seront connectées en priorité dès 2018 » précise Jean-Paul Batard, adjoint aux Travaux.



Les locaux de l'ancienne gendarmerie (à côté de la mairie) ont été vendus. La mairie reste propriétaire du terrain situé devant le bâtiment où sera créé un jardin d'agrément. Les toilettes publiques ont été rasées pour laisser place à une borne de recharge électrique financée par le Département.



L'école de Villard-Benoit va être mise aux normes d'accessibilité.

SAINT-MAXIMIN

Le marais d'Avalon sera vidé fin août

La commission municipale dirigée par Laurence Etienne, élue responsable Environnement, a avancé dans son projet de réhabilitation du marais d'Avalon. Le cabinet d'études Hydro Eco/Naturaparc lui a rendu son étude topographique et hydrologique. La commission est désormais dans la phase de consultation des entreprises.

L'étang devra être vidé fin août. Puis les travaux s'enchaîneront, l'automne étant une période favorable pour entraîner le moins de perturbations possible sur l'écosystème.

Une partie du marais sera recréée afin d'avoir une partie en eau libre plus grande qu'actuellement. Une autre

zone, en amont, restera marécageuse. Non poissonneuse, elle devrait rester un milieu favorable pour les amphibiens.

Un merlon servant de séparation entre les deux zones sera réalisé avec la terre argileuse prélevée lors du creusement.

Deux ouvrages hydrauliques de régulation seront installés afin de mieux gérer les niveaux d'eau et éviter l'atterrissement du marais.

A.B.

Le marais a une surface de 1,4 hectare. Il est alimenté par des eaux souterraines et les eaux de ruissellement. Il est classé Espace naturel sensible communal (ENS) depuis 2009.



La commission municipale avec le représentant du Conservatoire d'espaces naturels Isère.

LA FERRIÈRE

Le deuxième chalet de la Petite Valloire "bichonné"



Élus et bénévoles ont partagé un repas au chalet.

Pour la troisième année consécutive, l'association Tous à Poêle a poursuivi le "bichonnage" des chalets d'alpages du Haut Bréda en Belledonne du 8 au 15 juillet, avec un chantier au refuge de La Fouetterie (ou deuxième chalet de La Petite Valloire).

Tous à poêle est un collectif composé de montagnards qui proclame vouloir apporter "du beau, du chaleureux, de l'utile aux cabanes, chalets, abris et refuges de montagne non gardés et ouverts gratuitement."

Alexia, Christian, Bernard et bien d'autres ont nettoyé, couvert de chaux les murs intérieurs du chalet, construit des étagères et un escalier pour la mezzanine extérieure. Les volets ont été re-

peints à la peinture suédoise. Ont été installés, fil à linge, nappe, patères, carte top 25, livre d'or, petite bibliothèque... De quoi rendre le randonneur heureux dès son arrivée.

Cette association a déjà participé en 2015 au "bichonnage" du premier chalet de Combe Madame, en 2016 du chalet Hippolyte Chassande Baroz.

Grâce à ce collectif, nos chalets deviennent de plus en plus agréables pour les randonneurs. René Bouchet Bert Peillard, deuxième adjoint au maire et plusieurs élus de la commune ont partagé avec l'équipe de bénévoles, le 14 juillet dernier, quelques grillades et de bons desserts.